



Hypothèses et résultats du scénario DGEC PPE3

Après la publication le 4 novembre du scénario PPE3 et sa présentation par la DGEC le 14 novembre, RETM a analysé d'une part les **objectifs de la PPE3**, et d'autre part les **hypothèses et les résultats en 2030 et 2035**.

Objectifs de la Programmation pluriannuelle de l'Énergie

Les objectifs présentés dans les diapositives 8 et 9 sont résumés de la façon suivante :

- Faire face aux besoins de la France sans importer avec un scénario de réindustrialisation ;
- Assurer la justice sociale et territoriale ;
- Développer la sobriété énergétique ;
- Décarboner les usages, principalement la mobilité et la chaleur (électricité déjà décarbonée) ;
- Respecter les exigences de trajectoire des finances publiques ;

Cependant, RETM estime que des objectifs stratégiques pour l'économie, le coût de la vie et l'emploi dans les territoires doivent compléter ceux de la PPE et intégrer les hypothèses associées à la réalisation de ces objectifs en France :

- Maîtriser le coût de l'électricité ;
- Assurer l'indépendance et la souveraineté énergétique ;
- Évaluer et chiffrer les impacts socio-économiques des solutions pour justifier rationnellement les choix ;
- Développer, industrialiser et territorialiser toutes les énergies pilotables bas-carbone (géothermie, biogaz...) ;
- Contribuer à une réindustrialisation équilibrée et à la création de nouveaux emplois pérennes sur tous les territoires français ;
- Informer objectivement les élus qui ont un rôle majeur dans la transition sur les réalités énergétiques ;

Hypothèses de développement des différentes Énergies

Les hypothèses des scénarios présentées par la DGEC dans les différentes diapositives et résumées en page 28 du document PPE3 (horizons 2025-2030 et 2030-2035) sont en contradiction avec les fondamentaux du système énergétiques français actuel :

- a) **Accélération massive de la consommation électrique (+3,8% par an)** en contradiction avec les constats de sobriété et de baisse continue (-0,7% par an) de la consommation électrique depuis 10 ans (entreprises/particuliers) ;
- b) **Accélération de la baisse de la consommation d'énergie fossile** totalement décalée des évolutions des 30 dernières années (de -1,3%/an à -8,8%/an) ;
- c) **Développement exponentiel des énergies renouvelables variables et non commandables** par multiplication par 4 en 12 ans de la production actuelle de l'éolien et **du** solaire ;

Ces trois hypothèses **sont déconnectées des réalités économiques, énergétiques et financières de la France** soucieuse de décarboner son économie **depuis** plus de 50 ans et bien avant tous les autres pays européens.

Aucune décision prise par les industriels français depuis 10 ans ne permet de valider de tels choix qui prendraient plus d'une à deux décennies pour se matérialiser s'ils étaient rationnels et si des décisions industrielles étaient prises. Bien au contraire General Electric vient de jeter l'éponge sur l'éolien offshore après avoir cru depuis trop longtemps aux sirènes politiques, celles qui envoient les entreprises se fracasser sur les écueils.

Analyse des résultats des scénarios de la DGEC

L'évaluation de plusieurs scénarios a été **faite** par RETM en se basant sur l'historique des évolutions énergétiques de la consommation énergétique finale en France depuis 1990 (Statistiques de septembre 2024 SDES du Ministère de Transition écologique, de l'énergie, du climat et de la prévention des risques) et la synthèse des propositions de la DGEC dans la PPE3 (p28).

- a) Scénario DGEC PPE3 (Hypothèses moyennes de la page 28)
- b) Scénario DGEC PPE3 avec des hypothèses moins ambitieuses sur la consommation électrique et la diminution des énergies fossiles (doubler le rythme de réduction au lieu de le multiplier par 5)
- c) Scénario RETM prenant en compte :
 - o Un développement territorial équilibré des ~~Energies~~ **énergies** thermiques renouvelables (rythme similaire à celui de la PPE3) ;
 - o Un doublement du rythme de réduction des consommations fossiles ;
 - o Une réduction rapide (doublée) des consommations fossiles ;
 - o L'abandon des installations d'hydrogène liquide par électrolyse (industriellement très complexe et pas rentable) ;
 - o Une réduction progressive de l'éolien (pas de nouvelles installations **et** extinction progressive des équipements existants) ;
 - o Une augmentation du solaire photovoltaïque uniquement sur grandes toitures en autoconsommation collective locale

Détails des calculs onglet EnRp75 du fichier des statistiques SDES de septembre 2024

| Résultats production énergie finale (TWh) | 2023 | 2030 | 2035 |
|--|-----------------|-----------------|-----------------|
| DGEC PPE3 (hors hydrogène) | 1496 TWh | 1446 TWh | 1395 TWh |
| DGEC PPE3 (doublement rythme actuel réduction fossile) | 1496 TWh | 1651 TWh | 1695 TWh |
| RETM (voir ci-dessus, alinéa c)) | 1496 TWh | 1583 TWh | 1517 TWh |

Ces résultats démontrent les faits suivants :

1. En doublant le rythme de réduction des fossiles sur les 12 prochaines années, **les propositions d'investissement de la DGEC sont largement excédentaires, conduisent à des investissements inutiles et sont très éloignées des cibles « théoriques » de consommation finale** de la Commission Européenne 1243 TWh (2030) et 1100 TWh (2035) ;
2. En revanche le scénario **RETM propose de supprimer massivement les énergies les plus chères** pour les Français (éolien et solaire plein champ) ce qui **contribue de façon forte à la décarbonation directe, sans passer par l'électricité, des usages de la mobilité et de la chaleur (géothermie, PAC, biogaz, biocarburant, PV en grande toiture)** ; la production finale disponible est peu réduite en 2035 par rapport à 2023 ;
3. En supprimant l'éolien et le solaire plein champ, **la France continue à être très excédentaire de façon élevée en électricité décarbonée (au moins 80 TWh) et dispose d'une grande marge de sécurité d'ici la mise en service du nouveau nucléaire entre 2035 et 2040.**
4. En éliminant dans le scénario DGEC de la PPE3 **tous les investissements les plus chers et inutiles, la France économisera plusieurs centaines de Md€ (équipements de production et réseaux, CSPE, TURPE...)**, ce qui contribuera à maîtriser le coût de l'électricité et de l'énergie pour les particuliers et les entreprises.

De plus, ceci confirme les observations faites lors du webinaire DGEC du 14 novembre 2024, soulignant que **les hypothèses et les résultats des scénarios de la PPE3 ne sont pas conformes à ses objectifs.**

Contact : Nicolas BOUR etnef@etnef.fr 06 84 50 07 90 www.etnef.fr



CAVEA

